



INFO NÉGO

Ville de Montréal

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP)

sfmm429.qc.ca

AUX MEMBRES COLS BLANCS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

DES DEMANDES PATRONALES INSULTANTES

Suivant le dépôt d'un nouveau cahier de demandes patronales le 8 décembre dernier, votre Syndicat a déposé une plainte pour négociations de mauvaise foi contre la Ville de Montréal. Après plus de dix-huit mois de négociations, celle-ci a décidé de mettre de côté ses demandes initiales et de nous ramener à la case départ. La Ville a alors prétexté que cette volte-face était attribuable au fait que les élus municipaux ne lui avaient jamais donné de réel mandat de négociation avant décembre 2014. Cette plainte sera entendue par la Commission des relations du travail (CRT) les 28 et 29 avril prochain, à moins que d'ici là, la Ville démontre enfin au Syndicat son intention de négocier de bonne foi. Malheureusement, tout porte à croire que la Ville poursuivra son bras de fer avec nous.

Entre-temps, le 25 février dernier, la Ville a précisé les détails sur l'ampleur des coupures annoncées en décembre dernier. Ces précisions sont loin d'être réjouissantes, au contraire elles ne font qu'accentuer l'écart entre nos positions respectives.

Il importe de rappeler que la Ville souhaite désormais réduire de 12 % la rémunération globale des employés cols blancs. Ainsi, la Ville demande d'augmenter les heures travaillées, tout en diminuant le coût des avantages sociaux. Pour ce faire, la partie patronale souhaite revenir sur plusieurs de nos acquis tels que nos vacances, congés mobiles et congés de maladie, en plus de demander un nouveau partage des coûts du régime d'assurances collectives. De plus, mentionnons que sans encore avoir déterminé de façon précise quels secteurs seraient les plus touchés, la Ville demande également de revoir les textes de la convention afin de lui permettre de recourir plus aisément à la sous-traitance.

En plus de ces demandes CLAIREMENT INSULTANTES, inutile de vous dire que la Ville n'entend pas renoncer à son plan quinquennal de main-d'œuvre, ce qui, combiné à l'application de la *Loi 15* sur la restructuration des régimes de retraite, lui permettra de réaliser environ 9 % d'économies supplémentaires.

Nous devons dire NON à toutes ces coupures. Un grand rassemblement des employés cols blancs est prévu pour le **23 mars prochain**. Soyons nombreux à venir manifester notre désaccord au maire Coderre et au directeur général, Alain Marcoux. Tous les détails concernant cette manifestation vous seront acheminés prochainement. Plusieurs autres actions sont également à venir.

ASSEZ, C'EST ASSEZ !

L'Équipe syndicale du SFMM (SCFP)